

# Journal Municipal Robiac-Rochessadoules

Janvier  
2019

Bonne année  
2019 !

Dans ce numéro :

Le PLU... c'est parti !

L'action sociale démultipliée

Un 100<sup>ème</sup> 11 novembre de mémoire

Notre patrimoine, vecteur d'attractivité

Créatif et animé, notre village fait parler de lui

En Cèze-Cévennes, Robiac-Rochessadoules, village de mémoire tourné vers l'avenir



De g à d : Marie-Line Sams, secrétaire générale, Christel Grivet, secrétaire.

Photo Henry Chalvidan

## Sommaire

Page 1 - Bon à Savoir

Page 2 - Le Mot du Maire

Pages 3 à 6 - La Vie Municipale

- Le PLU, c'est parti ! (p.3)
- Information - Communication (p.4)
- Les travaux (p.5 à 7)

Page 8 à 21 - La Vie du Village

- L'action sociale (p.8 à 11)
- Ecole - Enfance - Jeunesse (p.12)
- Mémoire - Civisme - Solidarité (p.13)
- Entreprendre, y croire ! (p.14)
- La Culture – Les Arts (p.15)
- Le Patrimoine (p.16 à 18)
- Les Animations (p.19 à 22)

Pages 23 - Notre Communauté de  
Communes de Cèze-Cévennes

## Bon à Savoir...

### Horaires d'accueil à la Mairie et au CCAS :

- **Mairie de Rochessadoule** : du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 15 à 17 h  
☎ 04 66 25 00 81 - E.mail : [robiac-rochessadoule@orange.fr](mailto:robiac-rochessadoule@orange.fr)  
Site Web : [www.mairierobiacrochessadoule.com](http://www.mairierobiacrochessadoule.com)
- **Mairie du Buis** : permanence mardi et vendredi de 9 à 12 h - ☎ 04 66 24 37 84
- **Urgences en dehors des heures d'accueil** : ☎ 04 66 25 00 81
- **Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)** :
  - Mairie de Rochessadoule : lundi et jeudi de 8h30 à 12 h et de 15 h à 17 h
  - Mairie du Buis - Point CAF : mardi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
  - E.mail du CCAS : [ccasrr30@orange.fr](mailto:ccasrr30@orange.fr)

**Livret d'accueil** disponible en Mairie et permanence du CCAS au Buis.

### Numéros de téléphone utiles

- **Maison médicale de Bessèges** : 04 66 25 00 02
- **Pompiers** : 18    ▪ **Gendarmerie** : 17
- **SAMU** : 15    ▪ **SAMU Social** : 115    ▪ **Toutes Urgences** : 112
- **Relais-Emploi Bessèges** : 04 66 25 28 22 – [relaisemploi@ceze-cevennes.fr](mailto:relaisemploi@ceze-cevennes.fr)

- **Mission Locale Jeunes** : les mercredis de 9 à 12 h sur rendez-vous (04 66 25 40 01) au Relais-Emploi de Bessèges

**Artisans/Commerçants et Associations du village** : listes disponibles en Mairie et sur le Site Web de la Mairie.

**Dispositif « Alerte Citoyen »** : comme déjà 300 personnes de notre village, en vous inscrivant en Mairie ou bien sur le Site [www.alertecitoyens.com](http://www.alertecitoyens.com), vous recevrez par SMS toute information susceptible de vous faciliter la vie au quotidien : alertes météo, coupures d'eau, interruption ou déviation de la circulation, école et bus scolaire,... Renseignez-vous en Mairie.

**Droit des sols - Urbanisme** : les clôtures, cabanons, vérandas, rénovations, constructions neuves, agrandissements, démolitions, etc, doivent être déclarés en Mairie afin d'obtenir une autorisation de travaux ou un permis de travaux.

### Tri sélectif et Ramassage des encombrants :

- Des **colonnes de tri** sont disposées en différents lieux de notre village (papier - verre - bouteilles et emballages plastique) ainsi qu'une colonne pour les textiles au Buis (Espace Jean Blachère).
- La **déchetterie** située à l'entrée de Bessèges (à gauche en venant du Buis) est gratuitement à votre disposition. Vous pouvez directement y amener vos objets encombrants, meubles, cartons et végétaux. Elle **est ouverte le lundi de 14 à 17 h et du mardi au samedi de 8h30 à 12 h et de 14 à 17 h**.
- Si nous n'êtes pas en mesure d'amener vous-même vos **encombrants** à la déchetterie de Bessèges, leur ramassage peut se faire sur votre pas de porte à condition d'**appeler le 04 66 61 32 93** au plus tard la veille des jours de ramassage (avant midi). Les ramassages se font les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois.
- Les **conteneurs à déchets**, disposés en différents endroits du village, **n'acceptent que les déchets ménagers placés dans des sacs hermétiques. Il est interdit d'y mettre des cartons, gravats, appareils électriques,... sous peine d'amende.**

Pour voter aux Elections Européennes du 26 mai 2019, s'inscrire en Mairie sur la liste électorale avant le 31 mars 2019



Le Sous-Préfet Olivier Delcayrou, en visite dans notre village, à qui Jacques Bertolini (talentueux photographe) vient d'offrir un tableau sous le regard de notre Maire

## Le Mot du Maire : ruralité... vous avez dit ruralité ?

Il y a peu de cela, parler de ruralité faisait vraiment ringard. Seuls avaient droit au chapitre, les métropoles, les districts, les communautés d'agglomérations,... j'en passe et des meilleures. Supprimer les petites communes était le mot d'ordre ! Il fallait en finir avec la *France des villages* et, à tant qu'à faire, avec *l'identité provinciale* ! Ben voyons !

C'était aller un peu vite en besogne, oublier un peu trop rapidement que, comme le souligne François Barouin, le Président de l'Association des Maires de France, dans un article paru dans Paris-Match : « *la moitié de la population française vit dans des communes de moins de 10 000 habitants* ». Et plus loin dans cet article : « *il y a en France autant d'habitants dans les communes de moins de 2 500 habitants que dans les treize premières métropoles françaises* ». Dans le même article, Edouard Chaulet, Maire de Barjac, affirmait que « *le pouvoir parisien et jacobin a grand tort de ne pas faire confiance aux maires* ». Maires qui, selon lui, deviendraient, si l'on n'y prend garde, des « *Maître Cornille* », le meunier d'Alphonse Daudet privé de grains de blé à moudre à cause du progrès. Et qui, malgré tout, faisait tourner à vide, jour et nuit, les ailes de son moulin pour faire croire qu'il était toujours actif, toujours utile !

Aujourd'hui... la France profonde, la France des territoires dit STOP ! Le modèle d'aménagement du territoire de notre pays, la France, doit être repensé en remettant l'humain au centre des politiques. Nos énarques doivent comprendre que, si une politique de la ville est indispensable, une politique de la ruralité l'est tout autant ! Va-t-on enfin comprendre que la prise en compte de nos bassins de vie, à histoire et à géographie communes, est quelque chose d'essentiel, de primordial, de... vital !

Au niveau de notre Communauté de communes de Cèze-Cévennes, nous avons été, en quelque sorte, des précurseurs en refusant d'agrandir davantage le territoire de celle-ci. Et ce... contre la volonté préfectorale ! Ainsi que celle de certains élus communautaires... Le bras de fer a été rude mais la raison a prévalu et notre Communauté est restée à taille humaine avec ses 23 communes. Je ne vous cache pas que dans ce résultat, notre commune, a joué un rôle majeur

en entraînant dans sa détermination les petites communes.

Les défis de la ruralité d'aujourd'hui, et encore plus ceux de la ruralité de demain, notre survie en quelque sorte, ne vont pas se relever seuls. Chacun doit y prendre part. Nous devons ensemble nous retrousser les manches, être actifs, créatifs, déterminés, solidaires.

La solidarité, la citoyenneté, l'esprit d'entreprise, il en sera question dans les lignes de ce journal. J'y vois un signe positif pour l'avenir.

L'avenir... nul n'en est maître évidemment. Cependant, comme « gouverner c'est prévoir », notre conseil municipal a décidé de lancer le Plan de développement urbain (le PLU) de notre commune. Ce PLU va tenter d'organiser cet avenir pour notre territoire communal. Vous constaterez, en lisant les pages de ce journal que les démarches ont commencé.

Etre actif, disais-je, votre municipalité l'est également dans la poursuite de l'amélioration de notre cadre de vie, dans la valorisation de notre patrimoine qui « *fabrique de l'identité positive, de la convivialité, de la fierté* », dans le soutien au tissu associatif de notre village, dans l'aide à l'innovation en utilisant les potentialités de notre territoire communal. En un mot en développant **l'attractivité de notre village** !

Du patrimoine, des associations, des écoles, des nouveaux commerçants, des investissements communaux, des innovations dans le social, il en sera aussi question dans ce nouveau numéro de notre journal.

En conclusion, je voudrais encore une fois vous dire que nous vivons dans un cadre d'une qualité exceptionnelle. Soyons-en encore plus conscients. Partageons notre passion pour notre village. C'est le vœu le plus cher de votre Conseil municipal et c'est dans cet état d'esprit qu'il travaille.

A l'orée de 2019, chères concitoyennes, chers concitoyens, je vous adresse mes très sincères vœux de santé, de bonheur, de prospérité. Je forme également des vœux pour encore et toujours bien vivre ensemble dans notre village.

Avec mes meilleurs sentiments.

Henri Chalvidan



Photo Francis Mathieu

Les différentes étapes de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) expliquées aux habitants.

## La Vie Municipale - C'est parti pour le Plan Local d'Urbanisme !

### Le PLU, document d'urbanisme moderne et vital !

L'organisation de l'urbanisme dans notre Commune est régie, depuis 2005, par une Carte Communale. Celle-ci devant être rénovée pour tenir compte de l'évolution législative (loi ALUR, Grenelle de l'environnement, 2<sup>ème</sup> loi Montagne,...) notre Conseil municipal a choisi d'opter pour la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin d'imaginer et planifier le Robiac-Rochessadoule de demain. Le PLU fixe les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols. Il délimite les zones urbaines et à urbaniser ainsi que les zones agricoles, forestières et naturelles. Il définit les règles relatives à l'implantation des constructions.

Par ailleurs, les prescriptions du futur PLU de notre Commune devront être en harmonie avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays Cévennes, avec le Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion des Eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée et ses déclinaisons locales, avec le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), avec la Charte du Parc national des Cévennes, avec le Schéma Régional Climat-Air-Energie (SRCAE), avec la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB),...

Pièce maîtresse du PLU, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du territoire communal devra prendre en compte la dimension « patrimoine » considérée, par notre Conseil municipal, comme vecteur de développement potentiel pour notre Commune.

### Une démarche participative !

Au terme d'un long processus de consultation, le Bureau d'étude ALPICITE a été choisi pour élaborer le PLU de notre Commune. Celui-ci bénéficie du label « Gard-Durable » car le Conseil municipal a décidé d'adopter une démarche participative qui se traduit par la mise en place d'une concertation plus soutenue avec la population.

Ainsi un groupe de 21 habitants volontaires, appelé Forum-Citoyen, est associé directement à l'élaboration du PLU. Aucun membre du Conseil municipal, ni de leur famille, ne figure dans ce groupe qui est chargé de donner des avis et de faire des propositions qui éclaireront les travaux des conseillers municipaux ainsi que des personnes morales extérieures (Administrations, Etablissements publics,...) obligatoirement associées à l'élaboration du PLU.

Du fait de son label « Gard-Durable », notre PLU bénéficie de l'accompagnement du Conseil départemental, du Parc national des Cévennes et du CAUE (Conseil départemental d'Architecture, d'Urbanisation et d'Environnement).

La première réunion publique (présentation de la démarche PLU à la population) a été suivie par une cinquantaine de personnes. La deuxième réunion publique aura lieu le 25 janvier 2019, à 18 h, dans la Salle Pierre-Paul Courtial.

Un Cahier de concertation est à votre disposition en Mairie afin de recueillir vos remarques, avis et suggestions.

Photo ci-dessous : très concentrés, les 21 volontaires du Forum-Citoyen en pleine séance de remue-méninges !



Photo Francis Mathieu



Les intervenants et le public lors de la réunion de présentation des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) à la Maison du Village

## La Vie Municipale - L'information, la Communication

Outre les réunions concernant l'élaboration du PLU de notre Commune (p.3), plusieurs autres réunions d'information ont été tenues au cours du second semestre 2018 : l'une portant sur les OLD (obligations légales de débroussaillage) et sur l'emploi du feu ; quatre autres relatives à la dénomination de la voirie communale ; enfin, une dernière, traitant du PCS (plan communal de sauvegarde). De plus, au printemps, les personnes, dont les habitations sont situées en zone inondable, ont reçu une lettre d'information sur l'opération ALABRI. Enfin, le Site [www.mairierobiac-rochessadoule.com](http://www.mairierobiac-rochessadoule.com), le réseau « alerte citoyen » interne au village, le panneau lumineux du Buis et les divers panneaux « animations » et « municipaux », dispersés dans le village, permettent de diffuser l'information. Les Flashs-Infos et Journaux Municipaux complètent cette information.

### Sensibilisation au débroussaillage

Accueillis par Francis Mathieu, 1<sup>er</sup> adjoint chargé du développement durable, Christophe Chantepy, ingénieur forestier chef de l'unité forêt de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et le commandant Jérôme Jallet du Service Départemental Incendie et Secours (SDIS) sont venus expliquer, à la cinquantaine de personnes présentes dans la grande salle de la Maison du Village (au Buis), pourquoi, comment et quand débroussailler afin de préserver au mieux les biens et les personnes.

En premier lieu, Christophe Chantepy a exposé la nécessité (et l'obligation faite par la loi) de débroussailler sur un rayon de 50 m autour des maisons ainsi que sur 5 m de part et d'autre des voies privées, sur 10 m le long des voies publiques, tout en élaguant les arbres restants à 5 m de hauteur. Il a rappelé que l'obligation de débroussailler incombe aux propriétaires des maisons à protéger.

Ensuite, Jérôme Jallet, exemples à l'appui, a souligné les conséquences dramatiques que peuvent avoir les incendies et a insisté sur l'attitude à tenir en cas de sinistre.

Très professionnels, les deux intervenants ont répondu aux nombreuses questions de l'assistance.

Martial Hutte, notre policier municipal, est à la disposition des personnes souhaitant des précisions.



**Débroussailler, c'est se protéger et protéger sa famille ;  
c'est préserver ses biens !**

### Présentation du Plan Communal de Sauvegarde



De g à d : J.M. d'Orival, Laury Sohier et Titouan Leclerc

C'est dans la Salle du Moulin que Jean-Marc d'Orival, adjoint au maire délégué à la sécurité, a présenté, devant une confortable assistance le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) en détaillant ses objectifs et son fonctionnement.

Mettant à la fois en jeu la prévention et la protection, ce PCS planifie les actions des élus et des bénévoles avant et pendant les événements. Au sujet des bénévoles, J.M. d'Orival a évoqué la création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile et a lancé un appel aux volontaires.

Ensuite, Laury Sohier directeur d'AB Cèze et Titouan Leclerc, chargé de mission inondation, ont présenté le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) et l'opération ALABRI (diagnostic gratuit chez les particuliers pour réduire la vulnérabilité des bâtiments en cas d'inondation).

### L'Etat Civil 2018

**Naissances** : AUBRY Mylo (17/01) - ANDRIES Louka (27/01).

**Décès** : BLANCHON Ginette Vve PONTET (10/01) - FAYARD Jean (11/02) - PONCE Lucienne Epse ENJOLRAS (18/02) - GIRARD DIT CALAMAN Jean-Louis (26/02) - DUMAS Francis (14/03) - CANO Yanick (15/07) - RANC Lucien (23/07) - CHASTAGNIER Aimé (18/08) - BARRADO Patrick (03/09) - CEYSSON Claire Epse BARGETON (22/09) - STAINIER Alice Vve BENOIT (16/11) - GALDIN Emile (10/12)



Un dimanche presque banal... Jérôme Percetti, adjoint aux travaux, en compagnie de l'entreprise SCAÏC sur une fuite d'eau au Quartier Richard

## La Vie Municipale - Les Travaux

### Les travaux sur le réseau d'eau potable



Elles semblent prendre un malin plaisir, les fuites d'eau..., à se produire le dimanche ! C'est le cas ci-dessus où l'on voit une équipe technique municipale, dirigée par Martial Portier, intervenir sur une fuite d'eau au quartier Richard.

Idem pour la photo du haut de page où l'importance de la fuite a nécessité l'emploi de plus gros moyens.

Dans les deux cas, l'eau a été rétablie dans les 2 heures. Bénéficiera-t-on du même service si un jour la loi impose la délégation de la gestion de l'eau à une plus grosse structure ?... En attendant, merci aux employés municipaux ou d'entreprises qui sacrifient une partie de leur jour de repos pour notre confort.

L'amélioration du réseau d'adduction d'eau, dont certains tuyaux sont d'origine (années 50...), est l'une des priorités de la municipalité. Toutefois, de très gros investissements étant en jeu, la modernisation du réseau d'eau est tributaire des subventions. Et celles-ci ne sont accordées qu'au... compte-gouttes ! Il faut jouer des coudes pour les obtenir !

Une nouvelle tranche de rénovation va être réalisée en 2019 au Vieux-Buis, au Buis et au quartier Richard (du Pont-Saint-Félix au carrefour du cimetière). L'investissement total est de 350 000 € subventionné à 80%.

Ci-contre, le captage de Chanteperrix va également être amélioré.



### D'autres travaux...



La Calade du Malbosc avant et après travaux sur le réseau d'eau

Les fuites d'eau sont parfois complexes à détecter et plus encore à traiter. Ci-dessus, nos employés municipaux ont été contraints de démonter et rebâtir la Calade du Malbosc après remplacement de la colonne d'eau. Beau travail !



Bouchage des nids de poule par nos employés municipaux

Boucher les nids de poules, remonter des bouts de murs, entretenir les espaces verts et les bâtiments municipaux, rénover des petites portions du réseau d'eau (La Valette, Le Bas-Poujol,...), intervenir sur les fuites d'eau, débroussailler et désherber le long des voies publiques, dans les cimetières, apporter une aide technique aux associations, etc , tel est le quotidien de nos employés municipaux.



Photo Francis Mathieu

La Salle du Moulin, entièrement rénovée et modernisée, fin prête pour la saison des lotos !

## La Vie Municipale - Les Travaux (suite 1)

### Relookage complet de la Salle du Moulin !



Photo H. Chalvidan

Son toit avait été entièrement refait il y a quelques mois tout comme sa scène et ses pièces de rangement. Aujourd'hui, le plafond est tout neuf et isolé. Eclairage et chauffage le sont également. Huisseries, portes et fenêtres ont été changées. L'annexe (pièce derrière la buvette) a également été rénovée. Tous les murs intérieurs ont été repeints. C'est désormais une salle lumineuse, confortable et fonctionnelle que peuvent utiliser les associations.

Tous les travaux ont été réalisés par l'Entreprise ABB

### Travaux de mise en sécurité



Photo Henri Chalvidan

Pose d'une barrière le long du ruisseau bordant la Place du 19 mars après curage du fossé (ci-dessus). Réfection du mur de soutènement au Chemin de la Montade (ci-dessous).



Photo Francis Mathieu

### Mise aux normes de l'accès aux bâtiments publics



Photo Francis Mathieu



Photo F. Mathieu

Comme la loi l'exige, les bâtiments communaux, accueillant du public, sont tous progressivement mis aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

C'est ainsi que l'Entreprise Sébastien Giordana s'est vue confier la construction des rampes d'accès à la Mairie (ci-dessus), à la Salle Pierre-Paul Courtial (ci-contre) et à la Salle des Conférences (ci-dessous).



Photo Francis Mathieu



Photo Francis Mathieu

La Traversée de La Valette rendue plus agréable et plus sécurisée par d'importants travaux routiers

## La Vie Municipale - Les Travaux (suite 2)

### Aménagement de la traversée de La Valette

Financés à 50% par le Conseil départemental, d'importants travaux ont été effectués sur une portion du CD 162 dans la traversée de La Valette : réfection et création de trottoirs (Entreprise SCAÏC), goudronnage de l'emprise de la route et du parking de La Bascule (Entreprise Jouvert).

Photo du haut de page : les engins de l'Entreprise Jouvert en action.

### Derniers travaux suite aux intempéries de 2015



Photo Francis Mathieu

Réfection du pluvial au quartier de La Briqueterie (Entreprise SCAÏC)



Photo F. Mathieu

Goudronnage de l'Impasse des châtaigniers après réfection du tout à l'égout (Entreprise Jouvert)

Même si elle semble déjà loin, la nuit du 13 au 14 septembre 2015 restera dans les mémoires : routes emportées, défoncées, canalisations explosées, murs écroulés, chemins ravinés, des maisons (rez-de-chaussée) inondées par le ruissellement dans certains quartiers.

Les subventions arrivant enfin, les dernières interventions post-intempéries ont pu être réalisées comme on le voit sur les photos ci-dessus et ci-contre. Tout comme divers aménagements au Buis, au quartier de Chanteperdrix (aménagement du réseau pluvial, bétonnage de la calade face au tunnel SNCF), etc.

### Le stade partiellement rouvert



Photo Francis Mathieu

Depuis l'effondrement de la voûte sur le Rieusset (qui passe sous le stade) au niveau des terrains de tennis et des jeux pour enfants (novembre 2012), l'accès au terrain de football était interdit. Cette voûte ayant été sécurisée aux 2/3 de sa longueur par d'importants travaux souterrains, la moitié du stade a pu être rouvert à la pratique sportive.

### D'autres travaux...

Une chaudière alimentée par des granulés de bois (*photo ci-contre*) a remplacé le chauffage électrique à l'Ecole communale F. Chalmeton, ce qui engendre plus de confort thermique, génère des économies et contribue à la transition énergétique, objectif de la municipalité. Des menuiseries ont été changées à la Maison du Village.

La pose de cache-conteneurs en bois peint se poursuit.

A l'Eglise Saint-Pierre, 50 m<sup>2</sup> de carrelage ont été repris et les plafonds repeints suite à dégâts des eaux (assurance). Des maçonneries sur les murs extérieurs des jardins du presbytère ont été reprises.

La Salle du Conseil Municipal a été rénovée (éclairage, mise en peinture du plafond).

Le parc du matériel technique a été modernisé : acquisition d'un tracteur multi usages et d'une tondeuse auto portée.



Photo F. Mathieu



Photo Jean-Paul Prades

Signature de la Charte MONALISA dans les locaux du CCAS, au Buis, en présence de Philippe Boulet, président de Monalisa 30

## La Vie du Village - L'Action Sociale

### Le CCAS à l'écoute des besoins des habitants



Photo H. Chalvidan

La Permanence du CCAS au Buis est aussi Guichet concerté de la CARSAT ainsi que Point d'information et Point numérique CAF.

Bien qu'ayant toujours un bureau en Mairie à Rochessadoules, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est maintenant bien identifiable dans ses locaux du Buis partagés avec la permanence de la Mairie dans la Maison du Village.

Ce bureau décentralisé du CCAS, plus confortable et surtout assurant plus de confidentialité, permet un meilleur accueil des nombreuses personnes qui ont recours à ses services.

La présidente déléguée du CCAS, Nadia Sugier, assure cet accueil, mais aussi Smaïl Rachid (employé au CCAS à temps partiel), ainsi que des bénévoles membres du CCAS.

Les tâches quotidiennes sont l'accueil et l'écoute, l'aide pour la constitution des dossiers, l'appui informatique pour les formalités administratives de plus en plus complexes.

De plus, en collaboration avec Marie-Elise Dedet (Alternative Educative), le CCAS propose diverses animations : journées intergénérationnelles ; atelier mémoire ; atelier en groupes de 4 à 5 participants pour les personnes atteintes de pathologies neurodégénératives (en lien avec l'entourage et le médecin) ; un projet dédié aux jeunes est en préparation. Par ailleurs, le CCAS est en lien avec l'atelier départemental sur les besoins des aidants. Il est aussi un partenaire actif du CTG (Contrat Territorial Global de Cèze-Cévennes) dont la finalité est de favoriser le lien social.

Le CCAS donne également dans le ludique : organisation de la Fête de la musique, de la Semaine bleue, du Noël des enfants et du repas des aînés.

### Le CCAS se professionnalise



Photo JP Prades

Les nouveaux « gestionnaires » CARSAT posent en compagnie de leurs formatrices/conseillères.

Suite à une formation spécialisée, Nadia Sugier, Marie-Line Sams et Smaïl Rachid sont devenus « gestionnaires labellisés CARSAT » (caisse nationale d'assurance vieillesse et de la santé au travail).



Photo JP Prades

Formation des bénévoles de l'opération MONALISA membres du CCAS  
MONALISA est une mobilisation nationale contre l'isolement et la solitude des personnes âgées. Un groupe de 8 bénévoles a été formé, pendant 2 jours dans les locaux du CCAS, afin d'acquiescer la bonne attitude lors des visites, en binôme, des personnes âgées en epadh ou à domicile. Marie-Elise Dedet est référente bénévole MONALISA de ce groupe.



Pour tout renseignement sur les Services proposés par le CCAS :  
04 66 24 37 84 – 04 66 25 00 81  
E.mail : [ccasrr@orange.fr](mailto:ccasrr@orange.fr)



Photo Marie-France Suajer

Un record, 140 convives au repas des aînés de fin d'année ! Même la scène de la Salle Pierre-Paul Courtial était réquisitionnée !

## La Vie du Village : l'Action Sociale (suite 1)

Le repas des aînés est une institution dans notre village. En cette fin 2018, il a regroupé 140 convives dans la Salle Pierre-Paul Courtial, pleine à craquer ! Mr le Maire et Nadia Sugier, pour le CCAS, ont eu les mots de bienvenue qui siéent en pareille occasion et ont eu une pensée pour les personnes disparues en cours d'année. Les doyens de l'assemblée, Henriette Dépoucent (100 ans) et Francis Fayolle (92 ans), ont été honorés comme il se doit (*photo page suivante*). L'animation musicale et le repas ont été unanimement appréciés. La bonne humeur, la convivialité ont régné tout au long de cette chaleureuse après-midi.



Photos Francis Mathieu



Le Père Noël est passé par la Salle Pierre-Paul Courtial pour le plus grand étonnement et plaisir des enfants du village !

## La Vie du Village – L'Action Sociale (suite 2)

### Henriette Dépoudent, centenaire et doyenne !



Au cours du repas des aînés un toast a été porté à la santé d'Henriette !

Henriette Dépoudent, Degout de son nom de jeune fille, est née le 1<sup>er</sup> décembre 1918 dans notre commune. Son papa était mineur de fond à Rochessadoule. Sa maman est décédée jeune laissant trois orphelines. Elle est la deuxième de la sororie. Elle a épousé, le 2 juin 1945, Emile Dépoudent, « le milou », qui tenait le salon de coiffure du Quatier Pialet. Une institution ! Ils n'ont pas eu d'enfant. Fine cuisinière, Henriette a toujours aimé lire des romans policiers et suit attentivement les séries ou films du même genre à la télévision. Veuve depuis mai 2014, elle vit désormais à Silhol, maison de retraite de Bessèges. Sa nièce est très présente auprès d'elle. L'œil pétillant et l'esprit toujours alerte, notre nouvelle centenaire apprécie son statut de doyenne du village ! A l'an qué ven Henriette !



Le CCAS a eu la bonne idée de faire confectionner un gigantesque gâteau que les convives du repas des aînés ont dégusté en l'honneur d'Henriette.

### Le Noël des enfants du village

L'après-midi a commencé par une drôle d'histoire... Figurez-vous qu'un farfadet avait caché le traîneau du Père Noël ! Grâce à l'aide des 70 enfants présents (complètement à fond dans l'histoire !!!), des petits ramoneurs, après plusieurs péripéties, ont ramené le traîneau du Père Noël pour que celui-ci livre à temps ses cadeaux à tous les enfants sages.



Le Père Noël a d'ailleurs pu distribuer des bonbons à tous ceux qui étaient dans la salle (photo du haut de page) ainsi qu'un très beau livre et un livret pédagogique (photo ci-contre). Un délicieux goûter a clôturé ce bel après-midi récréatif offert par le CCAS aux enfants de 10 ans et moins du village.

Café, thé, chocolat chaud, biscuits, crottes de chocolat,... ont été proposés aux grands-parents et parents.

### Une Semaine Bleue bien remplie !



Du 8 au 14 octobre, le CCAS a enchaîné les animations destinées aux séniors : loto médical, atelier prévention des chutes, film,...

Ici, démonstration de flamenco devant un auditoire attentif, au cours de l'après-midi dansant animé par Hervé-Ambiance.





Photo Jean-Paul Prades

Vue partielle des personnes récemment arrivées dans notre Commune reçues par les édiles municipaux à la Maison du Village au Buis

## La Vie du Village - L'Action Sociale (suite 3)

### Réception des nouveaux arrivants

C'est le 28 juin que les nouveaux arrivants dans notre village ont été chaleureusement accueillis dans la grande salle de la Maison du Village par le Maire et une bonne partie du conseil municipal. De nombreux responsables associatifs étaient également présents. Dans son discours de bienvenue, Henri Chalvidan a souligné que le solde migratoire était positif dans notre commune, depuis plusieurs années, ce qui atteste de sa vitalité. En conclusion, à tout un chacun, il a souhaité une bonne intégration au sein de notre communauté villageoise en rappelant que les nombreuses et actives associations de notre village sont toujours heureuses d'accueillir de nouveaux amis.



Nadia Sugier, en qualité d'adjointe au social, a remis à chacun des **nouveaux habitants le Livret d'accueil de la Commune.**

Cet utile document est l'aboutissement du très bon travail de Laura Deix, stagiaire en Mairie durant quelques semaines, sous la bienveillante direction de Nadia Sugier.

On y trouve notamment tous les renseignements utiles au quotidien ainsi que les listes et coordonnées des artisans et commerçants, des loueurs de gîtes et des associations. Ce livret est disponible en Mairie et au CCAS.

### A 109 ans, notre doyenne, Yvonne, s'en est allée...

Doyenne du Gard, Yvonne Balme s'en est allée dans sa 109<sup>ème</sup> année au terme d'une vie simple et digne. Depuis des années une délégation d'élus allait lui souhaiter son anniversaire. C'était devenu un rituel qui semblait devoir durer l'éternité tant Yvonne surprenait par son allant, sa mémoire et sa lucidité. Adieu Yvonne !



Photo H. Chalvidan

### MIMOSA entretient le lien social



L'un de ses objectifs étant de permettre à nos anciens et aux personnes isolées de garder le contact en allant à la rencontre de l'autre, en sortant de chez eux, l'association MIMOSA procure tout au long de l'année des moments de partage, tels les mercredis après-midi ludiques, les sorties d'un jour, les repas où chacun peut mettre la main à la pâte, les jeux de plein air, la gym douce, les tablettes numériques, les jeux de société, une bibliothèque,...



Quelques-uns de nos aînés avec (ci-dessous) la présidente de MIMOSA



Photos ci-dessus : Jean et Tony Churly



Photo Jean-Paul Prades

Spectacle de fin d'année de nos chères « têtes blondes »

## La Vie du Village - Ecole, Enfance, Jeunesse

### Nouvelles de l'Ecole primaire Ferdinand Chalmeton

Notre école communale accueille, en cette année scolaire 2018-2019, une soixantaine d'élèves répartis en 3 classes : maternelle, CP-CE1-CE2 et CM1-CM2. Laurine Thibaud s'occupe de la classe maternelle. Elle est assistée par Marjorie Racine (atsem) et elle est supplée le vendredi par Lucas Benkoda. Fidèles aux postes, Florence Picot et Françoise Cristofol (directrice) se partagent les autres classes.

Le nombre d'élèves est encore assez stable d'une année sur l'autre mais il convient de noter que les entrées en maternelle ne vont bientôt plus entièrement compenser les départs vers le collège. Un appel à bébés est donc lancé !!!



Photo F. Mathieu

Les parents d'élèves n'ayant pas souhaité poursuivre le Temps d'Activité Périscolaire (TAP), les horaires de temps scolaire ont donc été modifiés et sont les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Les services de garderie, cantine et aide aux devoirs perdurent. Toutefois le format et les objectifs de l'aide aux devoirs évoluent. Ce sont les enseignants, en accord avec les parents, qui donnent aux bénévoles (au nombre de 5) les matières à travailler en fonction du niveau de difficulté des enfants admis. Il s'agit donc plus d'un soutien ciblé que d'un travail général sur les devoirs. Cette aide ne fonctionne que le jeudi après la classe.

La numérisation se poursuit avec l'apport d'un second vidéo-projecteur interactif. Donner aux professeurs de notre école un moyen éducatif moderne supplémentaire est fondamental pour y garantir un enseignement de qualité.

### Une synergie positive autour de l'école



Photo H. Chalvidan

Laurine Thibaud, Françoise Cristofol, J-M d'Orival, Florence Picot

De bonnes conditions de travail (y compris par la récente installation d'un chauffage aux granulés-bois apportant plus de confort), un personnel enseignant engagé et des parents qui s'impliquent tant dans le Conseil des parents d'élèves que dans la dynamique association du Sou des Ecoles, tout cela crée une synergie positive autour de l'école !

### 11 novembre : pour que les enfants n'oublient pas !



Photo H. Chalvidan

Jean-Marc d'Orival a expliqué la symbolique du 11 novembre

A l'occasion du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, Jean-Marc d'Orival, adjoint aux affaires scolaires, a évoqué, devant les élèves des classes de CEP et CM, la Grande Guerre (1914-1918).

Les enseignantes ayant très bien préparé le sujet avec leurs élèves, c'est devant un auditoire attentif qu'a été faite cette évocation durant presque une heure. Elle s'est achevée par la lecture d'un texte de Maurice Genevoix, « La boue », qui raconte sa vie de soldat dans les tranchées.



Célébration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 : enfants et anciens combattants réunis pour un moment de mémoire !

## La Vie du Village - Mémoire, Civisme, Solidarité

Beaucoup de recueillement pour la célébration du Centenaire de l'armistice de la « Grande Guerre » (14-18)



Dépôt de gerbe au Champ d'honneur de Robiac (ci-contre) suivi d'une émouvante cérémonie au Monument aux Morts de Rochesadoule (ci-dessous)



La solennité de cette cérémonie a été relevée par plusieurs discours : celui de Philippe Platon évoquant les dernières heures de la guerre ; de J.M. d'Orival narrant les faits de guerre du soldat Marcel Agniel, enfant du pays mort au combat ; de Georges Merchat lisant le message du ministre des anciens combattants ; du Maire Henri Chalvidan relatant la vie de Georges Clémenceau, « le Père la Victoire » ; de Francis Mathieu lisant le message du Président de la République.



### Un geste plein de civisme !



Victime du temps et de l'oubli, elle était envahie par de hautes herbes.

C'était la tombe du soldat Elie Teyssier, mort pour la France le 14 mars 1916, à l'âge de 22 ans, près de Toul en Lorraine. Ayant repéré, un peu par hasard, la sépulture délaissée de ce « poilu », Danielle et Yves Pagès, bien que n'ayant aucun lien de parenté avec ce soldat oublié, se sont fait un devoir de dégager sa tombe de la végétation et de la fleurir. Bel acte de civisme que n'a pas manqué de souligner notre Maire en rendant un hommage appuyé à cet autre héros anonyme de la « grande guerre ».

### Solidarité avec les sinistrés de l'Aude

Suite aux graves inondations qui ont affecté l'Aude, le CAL, Cigalon et la Boule Joyeuse ont organisé des animations dont le bénéfice a été versé au profit des sinistrés.





Photo Jean-Paul Prades

Philippe Nanrocki (ici en compagnie de son épouse et de sa fille aînée) a repris la supérette du Buis qui fait office de Relais Postal Communal

## La Vie du Village – Entreprendre, y croire !

**Allo 07.69.45.49.81... les Pizzas de la Cèze !**



Photo-Francis Mathieu

Julie et Arnaud, leurs 3 enfants, dans le local « Pizza Cèze » au Buis

Originaires de Perpignan, après avoir tenu un restaurant et une pizzeria à Porté-Puymorens (Pyrénées), Arnaud et Julie Emidio ont flashé pour notre village où ils se sont installés avec leurs 3 enfants. Devenus propriétaires de l'immeuble qui, jadis, a abrité un café et une boulangerie au Buis, leur projet est d'y créer un restaurant dans les salles voûtées du rez-de-chaussée, des chambres d'hôtes à l'étage, ainsi que leur résidence principale. Le temps des travaux, ils ont créé la pizzeria « Pizza Cèze » (ouvert tous les soirs de 18 à 21 h) au Buis où ils proposent 18 variétés de pizzas qui toutes portent des noms de localités environnantes. Original et... délicieux !



**D'autres entrepreneurs, d'autres créateurs** vivent dans notre village. Leurs

parcours seront évoqués dans les prochains n° de notre Journal. Vous pouvez les retrouver dans Le Livret d'Accueil de la Commune. Ils sont une trentaine dans les divers métiers ! Nous souhaitons à tous nos entrepreneurs beaucoup de réussite dans leurs réalisations ! D'autres projets sont en incubation dans notre village. Nous avons hâte de les voir aboutir ! Mais la municipalité n'est pas en reste. En acquérant l'immeuble qui abrite la Salle Courtial, son objectif était de créer un lieu innovant. Le projet prend forme (*ci-contre*). Cet immeuble accueillera des appartements, des bureaux avec services communs, des espaces culturels et festifs,... Reste maintenant à trouver les partenaires et le financement. A suivre.

**Les Biscuits de Mumu à déguster sans modération !**



Photo Jean-Paul Prades

Edouard Pallès dans son atelier et un assortiment des fameux biscuits

Venant de Marseille et après un passage à Ruoms dans la restauration, Muriel et Edouard Pallès ont jeté l'ancre au quartier de la Mairie dans la maison du « Père Dardailhon » le boulanger du « temps des mines ». Etonnant destin que celui du fournil du boulanger qui, un demi-siècle plus tard, devient laboratoire ultra moderne où sont fabriqués artisanalement diverses sortes de biscuits, de meringues, de pains d'épices... à base de produits naturels. Pour satisfaire votre curiosité, pour commander, allez sur le site [www.lesbiscuitsdemumu](http://www.lesbiscuitsdemumu) ou téléphonez au 06.25.32.43.89. Vous trouverez également Les Biscuits de Mumu dans toutes les épiceries fines dont celle du Buis bien entendu. Depuis toujours passionnée de cuisine, Muriel vous fera découvrir ses créations sur son blog (la cuisine de mumu).



Photo Francis Mathieu

Une partie de la grande toile « Afficion e Affliccion » (scène de tauromachie) œuvre de l'artiste Cambou exposée à L'Atelier de la Maison du Village

## La Vie du Village - Arts et Culture

### Séquence émotion : « Aur-Or » chante l'art roman !



Photo JP Prades

Naïma Chemoul

Dans le cadre du Festival « Les Troubadours chantent l'art roman en Occitanie », le groupe Aur Or a fait étape en l'église St-Pierre pour y donner un récital d'œuvres de poétesses hébraïques et occitanes sublimes par la voix aux suaves modulations de Naïma Chemoul en intime complicité avec ses trois musiciens.

Conquis, le nombreux public leur a réservé une ovation.

### Des artisans d'art dans notre village !



Photo Francis Mathieu

Sylvie et Jean-Marie Laval dans la tradition des maîtres verriers !

La chapelle Sainte-Barbe vient de s'embellir de trois vitraux au style contemporain dont les formes et les couleurs font chanter la lumière. Ils sont l'œuvre de Sylvie et Jean-Marie Laval, vitraillistes amateurs, qui ont mis leur savoir-faire et leur cœur dans la réalisation de ces œuvres originales.

De plus, passionnée de décoration, Sylvie a délicatement restauré la statue de Sainte-Barbe et Jean-Marie a donné la pleine mesure de son métier d'ébéniste en restaurant les quatre tableaux, en bois de noyer, narrant la vie de Sainte-Barbe. Précisons que statue et tableaux ont été récupérés en piteux état dans l'ancienne église avant sa démolition. Enfin, soulignons que tous ces travaux ont été effectués gracieusement. Bravo et merci !

### L'Atelier de Cambou au carrefour des arts !



Photo Francis Mathieu

Installé au premier étage de la Maison du Village, l'Atelier de Cambou, artiste plasticienne, accueille tout au long de l'année diverses expositions. Les siennes, celles du collectif Clin d'œil Cévenol et celles des Chemins d'Art mettant en évidence divers styles, diverses techniques et toute la palette des arts plastiques (peinture, dessin, sculpture, photographie) et parfois littérature.



Photo F. Mathieu

Infatigable, Annie Cambou (Cambou est son nom d'artiste), présidente du Clin d'œil Cévenol, enchaîne les expositions aux thèmes évocateurs de « Violon d'Ingres », « Décalé », « Vibrations », « Valats des bois »,... Les nombreux et talentueux artistes de notre village trouvent, bien sûr, place dans ces expositions mais Clin d'œil accueille aussi des artistes de la région comme Pascale Ceassau - Boulenger (ci-contre une de ses toiles : « Regard de femme »)



Photo Sylvain Doré

Simultanément restaurées : la Passerelle de « La Place » (XIX<sup>ème</sup>) et la tête amont du tunnel couvrant le Rieusset passant ensuite sous le stade.

## La Vie du Village : le patrimoine, vecteur d'attractivité !

Faire du riche et diversifié patrimoine de notre commune un vecteur de son attractivité et un outil de son développement économique, était l'une des conclusions de la démarche « Agenda 21 » menée il y a peu dans notre village. Peu à peu, grâce aux réalisations de la municipalité ainsi qu'aux initiatives associatives et celles de certains particuliers, le concept fait son chemin.

### La Route Sigalon passe par l'Eglise Saint-Pierre !



Photo Gard Tourisme

L'Eglise Saint-Pierre abrite un tableau classé, *Délivrance de Saint-Pierre*, peint par Xavier Sigalon (1787-1837), célèbre peintre français né à Uzès.

Les origines gardoises de Sigalon font que plusieurs de ses œuvres se trouvent dans des villes et villages du Gard. Ainsi, l'idée de créer une « route Sigalon » reliant les divers lieux de notre département qui recèlent les

œuvres de ce peintre, est née, en août 2015, lors de la visite, dans notre village de Jean-Paul Fournier, Sénateur-Maire de Nîmes, ville qui n'abrite pas moins de 20 toiles de Xavier Sigalon ! Fin connaisseur de l'œuvre de cet artiste, son appui a été déterminant pour la réalisation de ce projet. Celui-ci a mis 3 ans à mûrir. Aujourd'hui un dépliant présentant cette balade culturelle, édité par Gard-Tourisme et intitulé « Xavier Sigalon », est disponible dans tous les Offices de Tourisme et en Mairie. Le tourisme culturel a ses adeptes !



Photo JM Laval

### Une clède sauvée !

Quoi de plus emblématique pour un cévenol qu'une clède (*séchoir à châtaignes*) et des faïsses (*murettes en pierres sèches*). En rénovant faïsses et clède, au lieu-dit Font et Merlière, Jean-Marie Laval a vraiment fait œuvre de mémoire !

### La restauration du Site de Saint-Laurent.

« Vaste programme »... C'est pourtant bien ce à quoi s'est attelée l'association Les Passeurs de Mémoire dans le cadre d'une convention passée avec la Mairie, propriétaire du site. Saint-Laurent, ce n'est pas seulement la chapelle qui subsiste d'un prieuré bénédictin (X-XII<sup>ème</sup>), c'est un important Site archéologique avec les fondations toujours bien visibles d'un château fort et, à ses pieds, les vestiges d'un village castral. Le fameux Saint-Ambroise que l'on retrouve dans les écrits ? Situé sur un point haut d'où le regard embrasse, à 360°, les magnifiques paysages de la haute vallée de la Cèze jusqu'au Mont-Lozère et, au loin, le Ventoux, les Alpes... une aire de vision y est projetée.



Photo JM d'Orival

A dates régulières, les bénévoles de l'association Les Passeurs de Mémoire se retrouvent pour continuer à dégager les vestiges du château fort et pour restaurer la chapelle.

Quand la rénovation du site sera plus avancée, son attrait touristique sera évident.

Ci-contre : reprise des voissures du porche d'entrée de la chapelle.

### Le Monastère de Saint-Andéol, futur centre d'accueil ?



Photo Gard Tourisme

Plus communément appelé presbytère, cette vénérable bâtisse n'en est pas moins un ancien monastère du VIII<sup>ème</sup> siècle. Les travaux de restauration se poursuivront en 2019. En complément des animations qui déjà s'y déroulent, le projet d'un Centre d'accueil pour des groupes (stages, séminaires, marcheurs,...) est en réflexion.



Première neige sur la bergerie bâtie uniquement en pierres sèches au sommet de la Montagne des Arbouzières.

## La Vie du Village : le patrimoine, la tradition

### Le pastoralisme, activité traditionnelle ancestrale

Le pastoralisme, a permis aux Cévennes d'être classées au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Témoin, cette bergerie de la Montagne des Arbouzières (*photo ci-dessus*) où viennent paître les troupeaux de chèvres et moutons du Mas du Diable situé tout près sur la commune riveraine de Portes.

Les chemins qui courent en sous-bois, bien débroussaillés par les bêtes, sont un régal pour les marcheurs, les vététistes et les cavaliers. Et les risques d'incendie sont bien moindres !

### Tout là-haut, la Chapelle de Lachamp !



Elle prenait l'eau de toutes parts, les mauvaises herbes mordaient son seuil et elle avait été vandalisée en décembre 2007. Comme celui de nombreux monuments, loin de tout, son sort paraissait scellé : lente dégradation, oubli, pillage... C'était sans compter sur la volonté de quelques passionnés soucieux de sauvegarder et de faire vivre ce lieu chargé d'histoire. C'est ainsi qu'est née, en février 2008, l'association des Amis de la Chapelle de Lachamp. Présidée par Philippe Platon, elle compte plus d'une centaine d'adhérents à ce jour. De conséquents travaux ont été entrepris qui redonnent tout son charme à cette petite chapelle située sur le point le plus haut de la commune (620 m) et qui se trouve sur le passage d'un chemin de petite randonnée (PR du Chambeau) très pratiqué. Le pèlerinage du 1<sup>er</sup> mai y perdure et la St-Hubert (patronne des chasseurs) y est célébrée le 1<sup>er</sup> samedi de novembre avec tout un cérémonial : bénédiction des chiens, participation des sonneurs de trompes quand le temps le permet. Emouvant !

### L'Occitan... nôstre lenga !



Sous la baguette de Denise Roche, la chorale « Les Quinsous » et la chorale voisine des « Arbouzières » (Gagnières) ont uni leurs voix et leurs talents pour un tour de chant en occitan. Plusieurs chansons ont été reprises en chœur par le public, preuve que notre langue maternelle n'est pas si loin...

Mais ce n'est pas tout...

L'association Les Passeurs de Mémoire comporte un « atelier occitan » où il est possible d'apprendre ou de se perfectionner au parler occitan local grâce aux cours dispensés par Pierre Mazodier (lo Pèire), auteur, poète, conteur, que l'on ne présente plus, fervent défenseur de « nôstre lenga ».

Signalons qu'il est l'auteur d'une brochure dans laquelle il explique tous les noms de lieux-dits de notre commune, quasiment tous de racine occitane. Disponible en Mairie.



Au Mas Bertrand, chez « le Jean », les vendanges se font selon le même rituel depuis des générations. La famille et les voisins viennent donner un coup de main. Et quelques litres sont mis de côté pour fabriquer la cartagène !



Début des années 1900 : l'usine de traitement du charbon de La Valette et le terminal de la ligne de chemin de fer Robiac-La Valette.

## La Vie du Village : son patrimoine minier !

Sans la mine, Rochessadoules et La Valette n'existeraient pas. Ce sont, en effet, des bourgs construits de toutes pièces par les compagnies minières au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle sur une période très courte. Quant aux agglomérations du Buis et Robiac, elles n'auraient pas connu le même essor sans l'intense activité ferroviaire (liée au transport des minerais et produits finis) qui y a régné pendant un siècle. Pour vous imprégner de cette époque, lire le livre collectif « *Robiac-Rochessadoules, sa mémoire, ses gens – Tome 2 : une vie de travail* » (disponible en Mairie). Le patrimoine minier est donc le témoin de notre histoire la plus récente et pour une grande part le marqueur de notre identité, de notre culture.

### Les témoins de l'épopée minière



L'architecture typique du bourg de Rochessadoules avec ses maisons en étages de part et d'autre du Rieusset est l'élément que l'on remarque en premier. Parmi les témoins du passé, il y a l'atelier Raymond où était fabriquée la lampe de mine dont une réplique (œuvre de Gilbert Aussel) en garde la mémoire. Il y a aussi la gare et le garage



de La machine, à La Valette, rénovés par Alphonse et Josiane Queiruga (ci-contre). Il y a aussi des plans inclinés, des entrées de galeries, la salle des pendus (ci-contre). Enfin, Sainte-Barbe, patronne des mineurs, est toujours dignement fêtée le 4 décembre : messe et cérémonie en hommage aux mineurs morts pour la France. (photos ci-dessous)



### Expliquer, faire revivre la mémoire minière !

Avec le concours de plusieurs associations, la commission municipale animation-loisirs fait revivre la mémoire minière de notre village en organisant des balades contées en matinée (photos 1, 2 et 3 ci-dessous) et une grande soirée théâtralisée « **Au temps des mines** » avec l'interprétation de 8 scènes, en différents endroits du village, par les acteurs du crû plus vrais que nature (photo 4 ci-dessous). Plus de 200 spectateurs, totalement conquis, à la soirée du 13 août !



Photo Max Dubois



Photo Jean-Marie Vidal



Photo Max Dubois



Dans le cadre du Festival de la Chanson Française, une soirée inoubliable avec le groupe « Tribute Francis Cabrel - D'une ombre à l'autre » !

## La Vie du Village - Associations - Animations - Loisirs

### Le Festival de la Chanson Française 2018 au top !

Organisé par le Comité d'animation et de loisirs, le Festival de la Chanson Française a connu un sommet cet été avec le récital du groupe « D'une ombre à l'autre » interprétant, à s'y méprendre, les succès de Francis Cabrel. Ce dernier reconnaît d'ailleurs, lui-même, que « *D'une ombre à l'autre sert parfaitement son œuvre* ». Vu l'incertitude de la météo, le Festival avait déserté pour une soirée les jardins du presbytère pour s'installer dans la Salle Pierre-Paul Courtial qui n'a pu accueillir tout le public. Des spectateurs ont pris place dans la rue longeant la salle du concert d'un soir. Du jamais vu ! Dans une salle chauffée à blanc (au sens propre et figuré !) par l'énergie et le talent des six instrumentistes, les spectateurs n'ont pas ménagé leurs applaudissements et leurs rappels. Si bien que le concert a largement dépassé les 2 heures ! De mémoire d'organisateur, en 18 éditions, c'est sans doute la soirée la plus aboutie ! *Photo ci-dessus.*



Sous le séculaire platane des jardins du presbytère, les tours de chants se succèdent durant tout l'été pour le plus grand plaisir d'un fidèle, chaleureux et nombreux public !

La chanteuse grand-combienne Anne-Claire Dumas a lancé la 18<sup>ème</sup> édition du Festival par un répertoire intimiste de la variété française. Céline Dubois, avec une parfaite maîtrise de la scène, lui a succédé dans un répertoire très éclectique et, cerise sur le gâteau, a terminé par l'interprétation copie conforme d'un sketch de Mado la Niçoise. Alain Sébbah a suivi en chantant Serge Lama, Michel Delpech et Mike Brant. Après le phénoménal « Tribut à Francis Cabrel » (voir ci-dessus), Régine Pascal a clôturé le Festival en chantant La Camargue et quelques standards de Michèle Torr.

Au final : excellent millésime 2018 pour ce Festival !

### Le CAL innove aux Mercredis du Presbytère

Les mercredis d'été ne sont pas de tout repos pour le CAL puisque, outre la soirée consacrée au Festival de la Chanson Française, ces jours-là, la dévouée équipe du CAL sert des petits déjeuners (à base de produits cévenols) et organise un vide-greniers sur la Place de l'Eglise. Nouveauté cette année, il a proposé un petit marché artisanal (miel, confitures, produits cosmétiques,...) dans les jardins du presbytère.



Les mercredis d'été, plaisir de chiner aux vide-greniers

Une exposition fait aussi partie du rituel des Mercredis du Presbytère. Cette année Huguette Pinna-Chevrier, Dominique Garitat et Thébo (sympathique artiste belge) ont révélé leurs peintures tandis que Serge Cotta a dévoilé ses subtiles macrophotographies de gouttes d'eau, fleurs, insectes,...

### La sosie vocale de Mado la Niçoise invitée du CAL !

Dans une Salle P-P Courtial bien garnie, Céline Dubois a donné la pleine mesure de son talent d'imitatrice de Mado la Niçoise dont elle avait donné un aperçu lors de sa prestation au Festival de la Chanson Française. C'est vraiment à s'y méprendre ! Et elle fait aussi le grand écart !

Bravo au président du CAL, Jean-Paul Wazner et à son équipe pour toutes ces bien belles soirées !



Jean-Paul a donné la réplique à Mado dans un de ses sketches !



Photo Jean-Paul Prades

13 août, 23 h... au terme de la balade théâtralisée « C'était le temps des mines », la salle Pierre-Paul Courtial a fait le plein pour le tableau final !

## La Vie du Village - Associations - Animations - Loisirs (suite 1)

### Les Balades au Clair de Lune ont fait un tabac !

Sous le patronage de la C<sup>ion</sup> municipale culture-loisirs et avec le concours des Passeurs de Mémoire, ces balades nocturnes contées ont attiré une centaine de participants en moyenne cet été ! Ludiques et instructives, elles sont animées par un(e) spécialiste du thème de la soirée. Passionnés et pédagogues, ils ponctuent les balades d'exposés, d'histoires, d'anecdotes, de contes, parfois drôles et toujours enrichissants. Francis Mathieu est le guide/organisateur/régulateur de ces balades. Dans l'univers secret des tièdes soirées d'été, souvent en pleine nature, le public « marche... » à fond !



Photo F. Mathieu

La sylvothérapie (santé par les arbres) était au menu de la balade animée par Rosalie Lefeu et Francis Mathieu, ingénieurs forestiers.



Photo F. Mathieu

Le Docteur Folcher a passionné son auditoire par son immense savoir sur les oliviers et les vertus de l'huile d'olive. Dégustation à l'arrivée.



Photo F. Mathieu

Le conteur Philippe Platon (Radio-16) a enchanté son public par ses jolies histoires d'étoiles puisées dans la littérature et la mythologie.

### Avec A2R2, en route vers les étoiles !



Notre village, au sein de la Réserve Internationale de Ciel Etoile, est un site propice à l'observation de la voie lactée. Et au-delà...

Cette toute nouvelle association, dont le nom A2R2 semble venir tout droit de « Star Wars », se décline en Association d'Astronomie de Robiac-Rochessadou. Son président, Laurent Scotto, est un astronome amateur très pointu et, il va s'en dire, passionné ! Autour de lui, d'autres passionnés tel Jean-Marie Vidal, radioastronome amateur. Déjà bien équipée, en télescopes, lunettes et radio (matériels des membres), A2R2 s'est donnée pour objectifs de vulgariser l'astronomie auprès du plus grand nombre (jeunes,...) et de participer à la sensibilisation contre la pollution lumineuse afin, notamment, de préserver la magnifique voûte céleste cévenole. L'astronomie vous intéresse ? Rejoignez A2R2 !

### Un grand final pour les Balades au Clair de Lune !



Photo Jean-Paul Prades

Les comédiens confirmés de la troupe Cigalon ont rejoint les acteurs d'un soir pour interpréter les 8 tableaux de la balade théâtralisée « C'était le temps des mines » - Textes de Carmela Baudoin et Francis Mathieu - Séquence sonorisée réalisée dans les studios de Radio16 - Ainsi, avec plus de 200 participants enthousiasmés, les Balades au Clair de Lune 2018 se sont achevées en apothéose !



Photo Marie-France Sugier

L'ensemble Cabr'e can a fait virevolter les amateurs de danses traditionnelles pour la Fête « Trad » organisée par les Passeurs de Mémoire

## La Vie du Village - Associations - Animations - Loisirs (suite 2)

### Succès pour la première Fête « Trad » (ci-dessus)

Au programme de cette fête organisée par l'association Les Passeurs de Mémoire : des jeux, une causerie sur le peintre Sigalon (donnée par le Conservateur du Musées des Beaux-Arts de Nîmes), un repas et un « balèti » (endiablé !). Le but de cette animation était de recueillir des fonds afin de poursuivre la restauration du patrimoine local.

### Et bien d'autres animations...



Photo JP Prades

« Alors, tu la tires ou tu la pointes ?... » Dès les beaux jours, la Place du 19 mars résonne des carreaux des pétanqueurs. La Boule Joyeuse participe grandement à cette animation par l'organisation de concours (8 cette saison) et par des moments de convivialité (grillades party, crêpes, repas,...).



Photo F. Mathieu

Retour des sixties : rassemblement des « brèles » d'époque !



Photo F. Mathieu

Pause repas (un délicieux aligot !) au Marché de Noël avant la ruée des visiteurs de l'après-midi et les achats de Noël ! Bravo aux associations organisatrices pour ce beau succès !



Photo JL Mouret

Le succès ne se dément pas pour la troupe Cigalon lors de ses représentations dans les villes et villages du département et bien au-delà. Salles combles à St-Gilles, au Collet-de-Dèze,...

Pour rester local et en résumé... l'investissement des associations de notre village, c'est aussi la Fête votive tenue par La Fraternelle qui s'illustre aussi par ses repas. C'est la Fête de la musique au solstice d'été (CCAS). C'est le Feu de la Saint-Jean agrémenté cette année par la belle prestation de l'Harmonie Les Inséparables (CAL). C'est le Sou des Ecoles (sorties scolaires). C'est Activ'Robi'Art (activités manuelles). C'est le CETERAC (connaissance de la nature). C'est Les 2R et ses activités du mardi après-midi. C'est L'ACCIR (livres collectifs sur l'histoire de notre commune). C'est La Paroisse (Nuit des Eglises, Pèlerinage à St Laurent). C'est REER (aménagement intérieurs et extérieurs de la chapelle Ste-Barbe). C'est MIMOSA et ses mercredis après-midis ludiques, ses voyages, ses soirées à thème, sa gym,.... C'est L'Atelier et ses marchés aux vinyles et jouets d'occasion. C'est le cinéma (3<sup>ème</sup> mardi du mois). C'est... **C'est un feu d'artifice de dévouement, d'invitivité et de solidarité ! C'est le plaisir d'être ensemble, de partager. Et, quelque part, n'est-ce pas un signe de fidélité et d'affection pour notre village ?**

Le symbole est tout trouvé pour clore ce chapitre : le magnifique feu d'artifice offert à la population par L'Académie des Branles Balustres, chère à René Polge, pour la Sainte-Barbe.

4 décembre 18 h... soudain le ciel s'illumina au-dessus du stade !



Photo F. Mathieu



Un bus informatique est mis à la disposition des habitants par notre Communauté de communes sur le parking de la Salle du Moulin

## Les services de notre Communauté de Communes

Le territoire de notre Communauté de communes de Cèze-Cévennes, qui compte 20 000 habitants, s'étend sur 23 communes entre Basses-Cévennes et Garrigues. Les lois successives de décentralisation ont amené notre Communauté à exercer un certain nombre de compétences transférées par les communes : gestion des déchets, gestion des pistes de défense contre l'incendie (DFCI), gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), tourisme, économie, emploi, enfance-jeunesse, loisirs culturels (cinéma itinérant,...) et sportifs (randonnées,...). La mutualisation étant dans l'air du temps, d'autres compétences lui échoiront sans doute à l'avenir. Voyons, aujourd'hui, quelques actions de notre Communauté.

### Un bus pour lutter contre "l'analphabélectronisme" !

Vous accueillir, vous informer, vous orienter et vous aider dans vos démarches administratives est l'objectif de ce bus informatique (un camping-car pour être précis). Il est équipé de 5 ordinateurs portables, d'une imprimante-scanner, de 5 tablettes, d'un téléphone et connexion Internet haut débit.

Les conseillères de Cèze-Cévennes vous guideront dans vos démarches administratives en ligne ; pour la création d'une adresse mail ; pour l'achat d'un titre de transport ; pour vos procédures dématérialisées ; pour votre premier accueil à la CAF ; pour l'accès aux services de la préfecture (carte grise, cession de véhicules...); pour les formalités concernant l'emploi (consultation des offres d'emploi et de formation, télé-candidature, aide à la mobilité,...), etc.

Depuis le mois de septembre, ce bus est présent sur le parking de la Salle du Moulin les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis du mois de 14 à 16 h. *Voir photo de haut de page.*

### Les Relais-Emplois, un service de proximité

Les Relais-Emplois se déclinent en 5 sites sur le territoire communautaire. Demandeurs d'emplois, vous y clarifierez votre orientation et y préciserez vos objectifs professionnels. Entrepreneurs, vous y trouverez de la documentation sur les aides à l'embauche et la liste des candidatures locales.

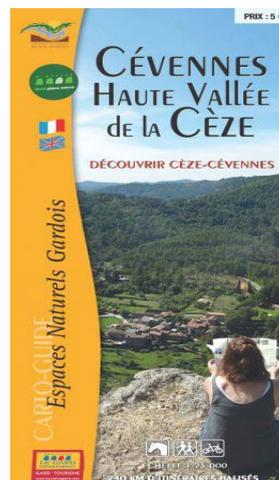
Le plus proche est situé à Bessèges (50 rue de la République)  
Tél : 04 66 25 28 22 - Mail : [relaisemploi@ceze-cevennes.fr](mailto:relaisemploi@ceze-cevennes.fr)  
Permanence de la Mission locale jeunes (MLJ) les mercredis matin - Tél : 04 66 25 40 01.

### Déchets ménagers et encombrants

Les personnes à mobilité réduite peuvent obtenir l'aide directe d'un agent en appelant le 04 66 61 32 93 (tournées les mardis et jeudis) pour l'évacuation de leurs déchets.

Téléphonez au même numéro pour signaler vos encombrants.

### Un carto-guide spécifique à la Haute-Cèze



L'organisation de la randonnée, activité très prisée dans notre territoire, incombe à notre Communauté de communes qui s'appuie sur des relais locaux pour définir des itinéraires.

Avec 2 GR, 3 PR et le sentier d'interprétation de la mémoire minière, notre Commune est très bien desservie !

On peut retrouver ces parcours sur le carto-guide « Cévennes Haute-Vallée de la Cèze » édité par notre Communauté.

### La « Boîte qui roule » à l'école !



L'objectif de « La Boîte qui roule », émanation de notre Communauté de communes, étant l'accueil enfants/parents, à l'initiative du CCAS, « La boîte qui roule », a rassemblé dans la Salle de motricité de l'Ecole Ferdinand Chalmeton, les enfants de maternelle, leurs enseignants et quelques parents pour un moment ludique de complicité...



Directeur de la publication : Henri Chalvidan – Rédaction et mise en page : Francis Mathieu  
Mairie de Robiac-Rochessadoule : 04 66 25 00 81 – [www.mairierobiac-rochessadoule.com](http://www.mairierobiac-rochessadoule.com)  
Imprimerie : Graphic Technic Image – Génissieux (Drôme)